

RÉDACTION
ET
BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue St-François 20.
On s'abonne, en Suisse, en Alle-
magne et en Autriche, dans tous
les bureaux de poste. Les abon-
nements partent du 1er ou du
15 de chaque mois.

Table with 3 columns: PRIX D'ABONNEMENT, Un an, 6 mois, 3 mois. Rows for Suisse, Union postale, and Prix du numéro.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VÖGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montreux, Vevey, Genève, Neu-
châtel, Chaux-de-Fonds, Fri-
bourg, Saint-Imier, Delémont,
Bienna, Bâle, Berne, Zurich,
St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger... 25 centimes la ligne.
Pour la Suisse... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LAUSANNE, 18 septembre 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Nous avons publié hier le discours prononcé
par l'empereur allemand à Erfurt. Plusieurs
journalistes ne pouvant en croire leurs yeux,
y ont vu une manoeuvre de Bourse. Il n'en est
rien. Le Moniteur officiel de l'empire reproduit
cette étrange harangue.

Seulement, comme toujours, nous en avons
deux textes. Le premier, celui de la Post, fait
saire à Guillaume II :
C'est ici, à Erfurt, que s'est produit un des graves
événements de l'histoire de la Prusse. C'est en cet
endroit que le parvenu corse nous a fait subir la plus
profonde humiliation, nous a outragés de la façon la
plus odieuse ; mais c'est aussi de cet endroit qu'est
parti en 1813 la foudre vengeresse qui l'a renversé et
mis en pièces.

Voici le texte du Moniteur officiel :
Passer ici en revue les faits de la Vieille-Marche, de
la Thuringe et de la Saxe me cause d'autant plus de
joie qu'en raison des faits que l'histoire nous a trans-
mis le terrain sur lequel nous nous trouvons a pour
nous une importance particulière. C'est en cet
endroit que le conquérant corse a outragé les souve-
rains allemands de la manière la plus grave et fait
subir l'humiliation la plus profonde à notre patrie qui
venait de succomber. C'est alors que dans l'âme de
mon arrière-grand-père germa l'idée de la résistance
à outrance qui, en méritant, provoqua la levée de
boucliers vengeresse de 1813.

Le « parvenu corse » est devenu le « con-
quérant corse ». Le reste diffère à peine. Jadis
les émigrés disaient le « bandit corse », Guil-
laume II a fait une fautive citation ou n'a pas
jugé devoir aller jusque-là.

Il n'en reste pas moins que, dans les cir-
constances actuelles, il était impossible de
s'exprimer d'une manière plus fâcheuse et avec
moins de goût. Napoléon a un nom qu'un souve-
rain peut prononcer sans s'écrouler la bouche.

Et la périphrase par laquelle Guillaume II a
cru devoir désigner le vainqueur d'Iéna devrait
actuellement être laissée aux orateurs des clubs
anarchistes.

Le langage de Guillaume II devait avoir pour
résultat, s'il n'avait pour but, d'irriter l'opinion
française. Cela n'a pas manqué. Au lendemain
de la représentation de Lohengrin, il sert de
texte aux journaux d'opposition pour exciter les
Esprits. Les journaux les plus répandus à Paris
portent aujourd'hui en grosses lettres
La France insultée par Guillaume II, Assez
d'allemand ! et autres titres significatifs.

Les feuilles bonapartistes ont naturellement
ressenti plus vivement que les autres l'affront
fait au fondateur de leur dynastie préférée.
Elles en font état contre le gouvernement qui
a maintenu l'ordre mercredi soir et fait jouer
Lohengrin.

Au moment même, dit M. de Cassagnac, où l'ACA-
DÉMIE NATIONALE de musique, l'Opéra de Paris, illu-
minait ses façades pour mieux célébrer la gloire de
l'Allemand Wagner ; au moment même où nos mélo-
manes, dont le cœur est aussi international que l'o-
reille, se ruient sous les portiques, pour offrir la
divine musique entendue par moi déjà, quand je dé-
lais prisonnier, avec les camarades, devant les musi-
ques bavaroises et dans des circonstances qui me
donnent, après vingt années écoulées, un sinistre fris-
son ; au moment où nos élégantes attachent sous
les lustres de la salle étonnés leurs épaules et leur
gorge, arrivait à Paris une dépêche nous rapportant
le discours que Guillaume, repris de sa fureur,
comme Hamlet, vient de prononcer à Erfurt.

Et après une version amplifiée du discours
de Guillaume II, le célèbre casseur de vitres
écrit :

FEUILLETON DE LA GAZETTE

UN AN D'ÉPREUVE

par MARY FLORAN

Le marquis fit un geste muet d'assentiment. Il avait
compris.
Cependant, Régine avait relevé sa jolie tête atten-
tive et sans quitter son travail :
— Bonjour, cousin Georges, dit-elle, tendant de
loin la main à son visiteur, comment va votre migraî-
ne, ce matin ?
— Ah ! il n'en est plus question, répondit le mar-
quis surpris de ce sang-froid ; et vous, comment êtes-
vous ?
— A merveille.
— Très occupée, ce me semble ?
— Oui, ces enluminures m'amuse beaucoup, je
fais mon livre de mariage.
— Ah ! je comprends, alors, fit Georges, fidèle
à son ton habituel de plaisanterie, pourquoi vous ne
détournez pas les yeux, le temps presse, n'est-il pas
vrai ?
— Non, dit Régine simplement, le temps ne presse
pas.
— Comment ! allez-vous donc faire soupiner lon-
guement le prince de Chantarral ?
— Oh ! grand Dieu, non, si ma mère y avait con-
senti, il aurait ma réponse à l'heure qu'il est.
— Et la duchesse s'est opposée à ce désir ? dit le
marquis embarrassé, en se tournant vers madame
de Sormèges pour deviner l'attitude qu'il devait
prendre.
— Mais Régine ne le laisse pas longtemps perplexé.
— Elle s'y est opposée, reprit-elle ; autant vous
le dire tout de suite, cousin Georges, ma mère et
moi, pour la première fois, nous ne sommes pas d'ac-

Rien n'aura manqué à l'honneur du maître alle-
mand, rien.

La cavalerie et l'infanterie occupaient la place de
l'Opéra.

Richard Wagner s'est épanoui, à l'abri de l'uniforme
français, dans cette capitale dont il avait célébré la
chute par des ricanelements d'hyène.

C'est par la force, c'est par un déploiement inouï de
police qu'on nous a imposé Lohengrin.

Les patriotes qui protestaient ont été arrêtés, as-
sommés.

Comme s'il n'y avait pas une véritable honte à mettre
la main sur un citoyen français au profit et au bé-
néfice d'un Allemand !

Et c'est ce gouvernement de pleutres qui, na-
guère, intervenait pour empêcher qu'on fit justice,
à la Comédie-Française, des pourvoyeurs de la guil-
lotine !

Ces deux interventions, l'une en faveur des bour-
reaux, l'autre en faveur de l'insulteur de la France se
valent et se complètent.

Qui s'est mis à genoux devant Robespierre devait
se mettre à plat ventre devant Guillaume et son barde
Wagner.

Donc, on a joué Lohengrin pour montrer qu'on aime
le grand art.

C'est bien.

Mais continuer de la jouer ce serait prouver qu'on
aime aussi l'Allemagne, au moment même où son
empereur évoque les plus lugubres souvenirs de nos
annales.

Il y a là une provocation au patriotisme français.

La poursuite-t-on plus longtemps ?

C'est probable, car le gouvernement de la Répu-
blique a perdu jusqu'au sentiment de la pudeur na-
tionale.

Et il nous plaît, à nous, s'il y en a pour battre des
mains au musicien dédaigneusement de ce « par-
venu Corse » Guillaume II n'offense heureusement
que ses ancêtres et son allié actuel, l'empereur Fran-
çois-Joseph... Ses ancêtres, parce qu'ils s'applai-
sèrent naguère devant leur vainqueur insolent... Son
allié, parce que la fière Maison d'Autriche ne dédaî-
gne pas de glisser une de ses filles dans le lit de ce
« parvenu ».

Et quand Guillaume II nous rappelle 1813, cela ne
nous offense pas davantage. Nous savons, en effet,
par une cruelle expérience, que la Force est incapab-
le de maintenir longtemps ce que la Force seule a
fondé ; nous savons ce que durent les hégémonies ;
nous savons quelle est la fragilité des empires et des
empereurs. Nous avons mis près d'un siècle à profi-
ter de cette terrible leçon, c'est vrai. Mais la leçon en
vaut la peine. Et, aujourd'hui, la France républicaine,
maîtresse absolue de ses destinées, relit l'histoire sans
rancune et sans crainte, laissant à un juste empe-
reur la fatuité et la faiblesse de croire aux conquêtes
éternelles, aux hégémonies et aux empires, quand,
après boire, il porte la main à la garde de son épée.

Les journaux modérés s'efforcent de ramer-
ner l'incident à ses justes proportions et de
demandant au cabinet de persister dans la ligne
de conduite ferme et sage qu'il s'est tracée, et
dont c'est le jeu des ennemis de la France de la
faire sortir.

En tout cas, comme le dit très bien le Jour-
nal de Genève, « dans l'état de tension extrême
où sont les rapports de peuple à peuple, il eût
mieux valu éviter pour cette fois ce sujet de
conversation d'autant plus inopportun qu'en
ce temps-là les Saxons comptaient plutôt par-
mi les alliés que parmi les adversaires de Na-
poléon. » Espérons que les conseils de la

sagesse prévaudront, que cette évocation des
« foudres vengeresses » éminemment propre,
dans la bouche d'un souverain, s'adressant à
des soldats, à attiser les haines internationales,
resteront sans effet grave.

On lit dans la Paix :

On nous dit bien, pour expliquer le ton menaçant
de la harangue du jeune empereur, qu'il a saisi avec
empressément la première occasion qui s'est présen-
tée à lui de prendre une revanche oratoire des dis-
cours franco-russes de Cronstadt. Si c'est ce mobile
que l'empereur Guillaume a obéi, il n'a certainement
point mesuré l'étendue de ses responsabilités, ni la
gravité des expressions qu'il a employées.

A Cronstadt, d'ailleurs, il n'a pas été dit un mot qui
pût faire douter de la solidité durable de la paix en
Europe. Tout au contraire, le tsar et les hommes
d'Etat russes, qui ont porté des toasts, aussi bien ceux
qui relèvent de la diplomatie que ceux qui appartiennent
à l'armée, ont fait preuve d'une réserve pleine
de dignité. Ils ont donné à la France des assurances
d'amitié dont nous avons été touchés et qui, de long-
temps, ne s'effaceraient pas de notre esprit ; mais ils
ont eu à cœur de n'être agressifs qu'à l'égard de qui que
ce fût.

Du côté français, même tenue correcte, même cir-
conspection.

L'amiral Gervais s'est montré patriote ardent et
diplomate clairvoyant. L'empereur Guillaume peut re-
lire — si toutefois il le a déjà lu — les discours de
notre représentant naval, il verra qu'ils ne contien-
nent pas une pensée, pas même une arrière-pensée,
dont l'Allemagne et son gouvernement puissent se
montrer choqués.

Il peut passer à la loupe de l'analyse la plus min-
tiense les improvisations de l'amiral Gervais, il n'y
trouvera pas la moindre expression équivoque, pas la
plus subtile ellipse qui puissent être interprétées dans
un sens inquiétant pour la paix européenne et offen-
sant pour la dignité allemande.

Qu'a dit, au nom de la France républicaine, le
président du Conseil, ministre de la guerre, lorsqu'il
a harangué les officiers à Vandœuvre, à propos des
grandes manœuvres ?

Il a, en termes éloquentes mais d'une précision ma-
thématique, félicité les généraux, les officiers et les
soldats de leur tenue martiale, de leur résistance aux
fatigues, du développement de la science stratégique
dans notre armée. Il a simplement, sans fanfaronnerie
aucune, comme il convient au représentant d'une na-
tion qui, ayant conscience de sa force à conscience de
son droit, fait l'éloge de nos troupes.

Il aurait bien pu, ce ministre, qui, sans être empe-
reur, tient dans ses mains la force armée d'une nation
de trente-sept millions d'âmes, il aurait bien pu, lui
aussi, parler de revanche et de reprises martiales.

Le correspondant du Daily News, à Vienne, dit que
l'allocution peu modérée que vient de prononcer
l'empereur Guillaume II, à l'occasion des manœuvres
et de sa visite à Erfurt, a causé immédiatement dans
toutes les Bourses européennes des appréhensions
plus vives que les graves nouvelles reçues ces jours
derniers au sujet de Mytilène.

Bien que dirigée exclusivement contre la personne
de Napoléon Ier, on considère ici, dit le correspondant
anglais, que cette sortie de l'empereur est offensante
pour le peuple français, qui pourrait voir dans ces
propos une sorte de défi, ce qui serait particulièrement
grave dans les circonstances actuelles.

Ces craintes ainsi motivées ont inspiré aux Bour-
ses européennes une grande réserve dans leurs opé-
rations.

La Société d'histoire à Zurich.

Zurich, 16 septembre.

La Confédération suisse et la ville de Berne
ont célébré cette année d'une manière gran-
diose le souvenir de deux dates mémorables
de l'histoire nationale. Une fête plus modeste
et plus intime réunissait cette semaine à Zurich
les membres de la Société générale d'histoire

suisse, qui célébraient à leur tour le cinquante-
ième anniversaire de la fondation de cette so-
ciété savante.

A côté de sociétés d'histoire locales ou inter-
cantonales qui s'occupent avant tout de
l'histoire d'un territoire spécial, il devait exis-
ter une société ayant un caractère plus gé-
néral, vouant son activité à l'étude de la Suisse
dans son ensemble et réunissant tous ceux qui
s'intéressent à l'histoire de la patrie. C'est
dans ce but que fut fondée en 1841, et essen-
tiellement sous l'inspiration de J.-C. Zellweger,
la Société d'histoire suisse ; peu nombreuse à
ses débuts, cette compagnie savante se déve-
loppa rapidement et elle est devenue aujour-
d'hui la plus importante de nos sociétés d'his-
toire, grâce à l'activité de celui qui en fut le
promoteur et de son président actuel, M. le
professeur Georges de Wyss, qui la dirige de-
puis plus d'un quart de siècle.

Jusqu'il y a une quinzaine d'années, la so-
ciété publiait un seul recueil, les Archives
d'histoire suisse ; dès lors, il a été jugé utile
de former deux collections principales. C'est
tout d'abord l'Annuaire (Jahrbuch), renfer-
mant des mémoires originaux sur des sujets
d'un intérêt général ; le dernier volume donne
un résumé de l'activité de la société et renferme
des fragments de la correspondance de
Zellweger dans laquelle nous relevons plu-
sieurs lettres du vénérable L. Vulliamin, qui
contribua, lui aussi, à la fondation de la so-
ciété.

Une seconde collection est celle des Sources
de l'histoire suisse qui comprend des documents
jusqu' alors inédits (cartulaires, recueils de
chartes, chroniques, etc.) ; les deux derniers
volumes de la collection sont consacrés à la
correspondance de Stapfer, et présentent pour
le canton de Vaud un intérêt tout particulier ;
nous y trouvons en effet de très nombreuses
lettres du général F.-C. de la Harpe sur les
événements des premières années du siècle,
tout particulièrement sur la période de 1813 à
1815, si décisive pour notre canton ; ces lettres
font regretter encore plus vivement que les
mémoires de notre compatriote n'aient pas
encore été publiés dans leur intégrité.

Une autre publication, moins monumentale,
mais non moins intéressante, est l'Indicateur
d'histoire suisse, actuellement rédigé par M. le
Dr Tobler, à Berne. Ce recueil, qui paraît six
fois par an, reçoit toutes les communications
de courte étendue qui ne trouveraient pas place
dans les publications des sociétés d'histoire ;
ce journal constitue ainsi un trait-d'union entre
les historiens suisses, aussi bien qu'une mine
précieuse de renseignements de toute nature ;
il est regrettable que les érudits de la Suisse
romande ne collaborent pas d'une manière
plus active à cette utile publication ; nous
nous permettons d'en rappeler l'existence à
ceux qui le connaissent déjà, et d'attirer l'at-
tention de ceux qui pourraient ignorer l'Indi-
cateur. On entend fréquemment émettre le
vœu que de petites communications faites dans
nos sociétés d'histoire locales soient publiées ;
la nature des recueils de sociétés ne permet
pas d'admettre ces travaux, et leur place dans
l'Indicateur est toute trouvée.

La société ne reste point indifférente aux
recherches faites dans les archives étrangères ;
on apprendra avec intérêt que M. le Dr Ritter
s'occupe dans ce moment de faire copier aux
archives du Vatican, réputées inabornables si
longtemps, les actes de la nonciature papale
en Suisse ; deux volumes de copie ont déjà été
transmis aux archives fédérales et sont venus
prendre place à côté des copies des archives

cord.

— Oh ! oh ! vous m'effrayez, Régine ; quoi, déjà
des velléités d'indépendance, des allures d'émancipa-
tion, des actes d'autorité ?

— Ah ! fit la jeune fille riant franchement, que voilà
de grandes phrases. Gardez-les pour plus tard, je
n'en suis pas encore là, si tant est que j'y tiens
jamais !

— Mais enfin, la cause de votre dissension ?

— Oh ! moi, ce n'est rien, un mot, un seul, que ma
mère refuse d'écrire à M. de Chantarral.

— Et ce mot ?

— Ce mot c'est : non.

— Comment non ?

— Non, tout simplement, vous ne comprenez pas ?
c'est clair pourtant, non, je ne veux pas épouser le
prince, voilà ce que cela signifie.

— Que dites-vous, Régine ? fit Georges feignant à
merveille l'étonnement, vous ne voulez pas épouser le
prince de Chantarral ?

— J'ai déjà eu l'honneur de vous l'apprendre, re-
prit gaiement la jeune fille qui n'avait pas quitté son
travail et se recula un peu pour juger de l'effet d'un
angle de page qu'elle venait de finir.

— Mais, hier soir ?

— J'étais dans les mêmes dispositions qu'aujour-
d'hui.

— Alors votre joie, que signifiait-elle ?

— Rien, fit évasivement Régine légèrement em-
barassée. « Rien, reprit-elle après un peu d'hésita-
tion, si ce n'est une satisfaction d'amour-propre,
peut-être ; j'étais, je suis flattée de la recherche du
prince. »

— Et vous le refusez ?

— Je le refuse.

— Mais, auparavant, vous étiez résolue à l'ac-
cepter ?

— Jamais.

gnait-il pas que vous songiez à l'épouser ?

— Non, dit Régine, je voulais savoir...

— Et elle s'arrêta visiblement gênée.

— Quoi donc ? l'épouse, si c'en était une, n'a-t-
elle pas été couronnée de succès ; que pouviez-vous
espérer de mieux d'elle ?

— Oh ! rien, assurément.

— Vous attachiez à la réponse du prince une im-
portance que vous ne m'avez pas cachée ; si elle est
telle que vous la souhâtiez, qui a pu vous faire chan-
ger d'avis ?

— Je n'en ai pas changé, je n'ai jamais eu le pro-
jet d'épouser M. de Chantarral, vous dis-je.

— Voyons, Régine, vous n'auriez pas fait l'enfantil-
lage, n'osant pas refuser le prince, d'essayer de vous
faire refuser par lui ?

— Peut-être, répondit la jeune fille d'un ton énig-
matique qui montrait si clairement qu'elle ne voulait
pas s'expliquer sur ce point que le marquis ne crut
pas pouvoir appuyer davantage.

— Mais pourquoi, reprit-il, ne voulez-vous pas du
prince ?

— Parce que je ne l'aime pas.

— Vous ne l'aimez pas aujourd'hui, dit le marquis
en haussant légèrement les épaules, mais vous l'ado-
rez demain ; il saura bien s'imposer à votre cœur,
car lui, dit-on, vous aime, il est jeune, beau, élégant,
il a tout ce qu'il faut pour charmer une femme.

— Pas moi, dit Régine froidement.

— Que lui reprochez-vous ?

— Rien à votre point de vue, tout au mien : il est
trop correct, trop élégant pour moi ; je suis un peu en-
core l'enfant sauvage de la nature, cousin Georges,
quoique vous ayez pu faire ; eh bien ! tant de civilisa-
tion m'effraie, on ne voit pas ce qu'il pense, ce jeune
homme, on ne sait pas ce qu'il veut dire, avec ses ba-
nalités à sa mode ; il me fait l'effet d'un de ces jolis
meubles en vernis Martin ; c'est froid, brillant, char-
mant, mais, au fond, est-ce du bois neuf ou vermoulu,
du chêne ou du carton ? on n'en peut rien deviner. Tel
le prince de Chantarral. Quel cœur ? quels sentiments,

cache-t-il sous sa séduisante enveloppe mondaine ? je
ne suis pas assez habile pour le découvrir ni assez
courageuse pour l'ignorer, tenter l'aventure de l'ap-
prendre en l'épousant.

— Ce serait, en effet, fort imprudent, dit le marquis
un peu railleur, mais votre argument, ma chère en-
fant, se détruit de lui-même. Que reprochez-vous au
prince ? de ne pas le connaître ? Eh bien ! faites sa
connaissance morale, voyez-le souvent de près, causez
avec lui, étudiez-le, il ne demandera pas mieux et, si
votre examen lui est favorable, eh bien, vous l'épou-
serez.

— Jamais, fit Régine résolument. Quelles que soient
les qualités que je trouverais en lui, elles ne pourraient
me décider à l'accepter, j'en resterais à ma première
impression ; je ne sais pas la définir mais elle lui est
contraire, cela suffit, je le refuse.

— Vous voyez, mon ami, dit alors la duchesse
intervenant, combien elle est peu raisonnable : une
occasion qu'elle ne retrouvera plus, un parti ines-
péré, le nom, la fortune, tous les avantages réunis...

— Des avantages qui me sont bien indifférents !
exclama Régine ; riche, je le suis assez pour deux, on
me l'a déjà dit, et puis, que m'importe, je n'ai pas be-
soin de beaucoup d'argent pour vivre. Princesse, c'est
un beau titre, laissons-le aux orgueilleuses de ce
monde qui seront si fières et si vaines de le porter,
moi j'ai mis ailleurs ma gloire et mon bonheur.

— Et où donc ? interrogea le marquis vivement
intéressé par ce que Régine lui apprenait de ses sen-
timents intimes.

— Où ? fit la jeune fille qui, repoussant d'un geste
prompt sa table de travail et redressant sa taille sou-
ple, se tourna vers le marquis ; où ? dans un mariage
d'amour, dans une affection partagée, dans une ten-
dresse sans bornes qui me donnera tout entière à ce-
lui qui j'aimerais et dont je serais aimée et qui l'atta-
chera aussi à moi, exclusivement, pour toujours, d'une
façon si forte et si sûre que la mort seule pourra
dénoyer ce lien. Puisque vous me le demandez, cousin
Georges, voilà le rêve d'avenir que j'ai fait.

françaises dues à M. Rott, secrétaire de la lé-
gation de Suisse en France, et de celles des
archives de Venise faites par notre compa-
triote, M. le consul Ceresole.

Enfin, la société s'intéresse à d'autres pu-
blications encore ; avant la fin de l'année, M.
le Dr Brandstetter, de Lucerne, fera paraître
un répertoire analytique de tous les articles
historiques parus dans les périodiques depuis
1800. Un supplément à l'Indicateur sera con-
sacré à des notices et à des inventaires som-
maires des archives de notre pays ; un premier
fascicule, rédigé par M. Wackernagel traitera
des archives de Bâle-Ville.

Comme on le voit, la Société d'histoire suisse
s'occupe avant tout de la publication de mo-
numents de l'histoire nationale et de travaux
originaux ; et si, dans ses assemblées annuel-
les, on entend toujours d'intéressantes com-
munications, ces réunions périodiques sont
essentiellement destinées à rapprocher les so-
ciétaires de différentes parties du pays ; c'est
là leur principal attrait, avec la visite des mo-
numents et des antiquités de la localité qui
recueille la société. A cet égard, l'assemblée de
Zurich laissera aux participants les souvenirs
les plus agréables.

On connaît la célèbre société guerrière des
« Bœcke », qui a joué à une époque déjà re-
culée un rôle politique important dans la cité
de la Limmat ; les Bœcke n'existent plus
comme société, mais, de même que les péres,
leurs descendants se réunissent comme autre-
fois dans le local des « Schilder zum Schneeg-
gen ». Un illuminé avait cru imaginer dans le
temps un système de correspondance au moyen
d'escargots sympathiques ; cet animal néan-
moins, n'a jamais passé pour posséder l'insti-
nct de la sociabilité. Tout autres sont les
membres de la société qui, il y a près de cinq
siècles, avait déjà pris pour emblème l'escar-
got : ils sont sociables jusqu'au chiffre de 65,
nombre traditionnel des compagnons ; ils sont
de plus accueillants et hospitaliers envers
ceux qui n'ont pas l'honneur et le bonheur
d'appartenir à cette illustre confrérie ; leur
seul point de ressemblance avec l'escargot des
naturalistes est de posséder une maison bien à
eux, admirablement située sur le quai de la
Limmat, en face du Lindenhof, somptueuse-
ment décorée et pourvue de tout le confort de
la vie moderne. C'est là que la société d'his-
toire était reçue lundi soir de la façon la plus
aimable.

Au XVI<sup>e</sup> siècle déjà, la société de l'Escar-
got a eu la bonne idée de déclarer solennel-
lement qu'elle ne refuserait point d'accepter les
cadeaux d'argenterie ou d'objets d'art que ses
membres auraient l'intention de lui faire.
Présents aussitôt d'affluer ; les étrangers de
distinction auxquels la noble compagnie vou-
lait bien accorder parfois l'hospitalité n'enten-
dirent pas rester en arrière et se firent un devoir
de rappeler leur souvenir par des cadeaux
plus précieux encore. On devait sacrifier beau-
coup à Bacchus alors, car les coupes sont le
présent ordinaire et d'usage, si bien que le
nombre des « Becher » dépassa bientôt de
beaucoup celui des convives. D'autre part, la
vie des sociétés demande autre chose que des
coupes ; à différentes reprises on dut se rési-
gner à envoyer chez le fondeur et à la Mon-
naie un certain nombre de pièces d'argenterie
superflues ; ce fut le cas pendant la guerre de
Trente ans qui avait, paraît-il, épuisé quelque
peu la bourse de l'Escargot ; plus récemment,
une partie de ces richesses fut aussi transfor-

Le marquis se sentit ému jusqu'au plus profond de
lui-même par cette révélation ardente qui donnait à
bien de ses conjectures sur les sentiments de Régine
depuis quelques mois une consistance terrible ; il eut
pourtant le courage d'ajouter :

— Mais ce mariage, c'est justement un mariage
d'amour, le prince vous aime...

— C'est possible, fit la jeune fille, mais comme moi
je ne l'aime pas, que je ne l'aimerai jamais, cela ne
compte pas.

— Voyons, Régine, dit la duchesse intervenant
encore, réfléchis un peu, n'agis pas comme une en-
fant étourdie, qui s'entête dans un caprice. Pour-
quoi n'amerai-tu jamais le prince ? pourquoi ne
pourrait-il pas réaliser ton idéal ; en est-il donc si
loin ?

— Loin ! aux antipodes ! Je ne sais pas ce que
c'est que l'amour, mais je sais comment je veux être
aimée de mon mari. Je veux qu'il ait pour moi une
tendresse pleine de prévenances, mais d'autorité ; je
veux qu'il soit mon maître, mais qu'il me fasse chérir
mon joug ; je veux qu'il me protège, qu'il me dirige,
qu'il me conduise dans la vie, par la main, comme
une enfant. Je veux qu'il me connaisse tout à fait, que
pas un repli de mon âme ne lui reste ignoré, pour
qu'il puisse la pénétrer au gré de sa volonté comme une
pâte molle, qui gardera l'empreinte de sa main. Je
veux croire en lui, après Dieu, et comme en Dieu lui-
même, et que ma foi ne risque pas d'être trompée ; je
veux qu'il soit noble, beau, généreux ; je veux qu'il
ait l'expérience du monde et de la vie, pour m'y guider
sans sûrement ; je veux enfin, non seulement
qu'il m'aime, mais qu'il me l'ait prouvé avant de me
le dire.

— Ma pauvre Régine ! fit la duchesse, ton idéal,
comme tous les idéals, n'existe que dans l'imagina-
tion des jeunes filles. Qu'prends-tu un homme com-
me celui dont tu viens de tracer le portrait ?

(A suivre.)

mée en couverts solides pour les repas de la confrérie.

Mais les pièces les plus artistiques et les plus précieuses ont été soigneusement conservées par le « Schatzmeister » M. Zeller-Werdmüller les a fait admirer aux invités qui se pressaient lundi au Schegggen. La plus ancienne coupe appartient peut-être à Waldmann, dont elle porte les armes; acquise par un sociétaire à une époque récente, elle fut remise par lui à la société; du XVI<sup>e</sup> siècle dataient les coupes de Gilg Tschudi, du colonel Tugginer, vétérans des guerres de France, et les deux coupes données en 1583 par les députés de la ville de Genève. En 1608, Padavino, ambassadeur de Venise, fait cadeau d'un lion de St-Marc, et l'envoi de la Sérénissime République n'omet pas de faire rapport à la Seigneurie en ajoutant que chaque année, le jour de la Saint-Marc, les confrères porteront à leurs lèvres le lion de la cité des lagunes; une charmante statuette de chevalier est offerte en 1639 par le capitaine Schmidt, qui avait servi sous le duc de Rohan; quelques années plus tôt, James Hayes, comte de Carlisle, chevalier de la Jarretière et ambassadeur d'Angleterre à Venise, avait donné à ses hôtes deux coupes énormes qui doivent bien contenir autant de liquide que la botte de Bassompierre. N'oublions pas des nautiles symboliques, les coupes des abbés de Wellingen, de Muri, d'Einsiedeln, le « Rüden » de l'ancienne confrérie, dissoute, de la noblesse, et le lynx de la famille Escher-Luchs.

Ce régal archéologique et artistique a été suivi d'une collation tout aussi substantielle.

La séance principale de la société, qui a eu lieu mardi, a été ouverte par un discours du président, M. G. de Wyss, auquel les années n'ont rien enlevé de sa vigueur d'esprit et de son patriotisme.

J'aimerais vous donner un résumé détaillé du travail de M. le professeur Bächtold sur J.-J. Bodmer, le littérateur zurichois du siècle dernier; malheureusement, cela est difficile, il faudrait reproduire textuellement nombre de citations qui prouveraient à la traduction. Après avoir fait une parallèle entre Bodmer et Breitingar, M. Bächtold s'est attaché surtout à raconter quelques traits de la guerre de plume à laquelle prirent part d'un côté Gottschald, l'auteur de la poésie bien connue, et d'un autre J.-J. Bodmer.

Après lui, M. Schweizer, archiviste de Zurich, étudia le traité d'alliance conclu le 16 octobre 1291 entre Zurich, Uri et Schwytz, et dont l'origine ne laisse pas de présenter quelques difficultés. M. Schweizer montre, avec preuves à l'appui, qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la politique zurichoise subissait l'influence de l'évêque de Constance, Rodolphe, chef de la ligne cadette de la maison de Habsbourg; celui-ci se serait efforcé de rejeter en Autriche la branche aînée, et de faire obtenir à ses neveux toutes les propriétés de la famille dans la Suisse orientale; ainsi s'expliqueraient le traité de 1291, qui réunissait dans une même coalition des parties poursuivant en réalité une politique et des buts différents.

Dans la journée, les membres de la société ont pu visiter à loisir les édifices de Zurich, les collections archéologiques, la bibliothèque, qui avait exposé ses manuscrits les plus précieux, les chroniques d'Edlibach, de Jean de Winterthur, le chapeau et le glaive donnés par le pape Jules II. Ce qui, sans contredit, a eu le plus de succès et attiré le plus l'attention a été l'exposition organisée aux archives, à l'imitation de celle des archives nationales à Paris, par M. P. Schweizer.

Le local des archives, à l'Obmannamt, était tapissé des plus anciennes cartes du canton de Zurich, dont les planches originales de quelques-unes sont encore conservées. Sur les tables, on pouvait feuilleter de curieux manuscrits aux belles enluminures et aux gracieuses miniatures, ainsi que d'anciennes impressions.

Les amateurs d'autographes ont dû commettre le péché d'envie en admirant des lettres autographes et authentiques de personnages de tout genre; citons un peu au hasard les lettres d'Henri VIII et de Jane Grey, de Catherine de Médicis coudoyant les princes de Condé, d'Henri IV, de Gustave-Adolphe, de Cromwell, de Christine de Suède; les grands réformateurs sont tous présents: Calvin, Luther, Melancthon; certaines pièces sont particulièrement intéressantes: telles une lettre de Zwingli écrite du camp de Cappel, et le projet de la Confession helvétique, tout entier de la main de Bullinger.

Enfin, une immense série de documents rangés par ordre chronologique et accompagnés de sceaux originaux ou reproduits présente une histoire complète et vivante de l'écriture des IX<sup>e</sup> siècle; la série débute par un acte de l'an 804 et par le diplôme de l'empereur Louis le Germanique de 853 en faveur de l'abbaye de Zurich, en superbe cursive carolingienne. Signalons dans cette remarquable collection de nombreux diplômes impériaux d'Otthon I, d'Henri II, de Frédéric II, de Sigismond, avec une bulle d'or, de Frédéric III, etc., une bulle du pape Anastase IV admirablement conservée, puis le traité d'alliance de Zurich avec Uri et Schwytz de 1291, celui de 1351 entre Zurich et les Waldstätten, le Pfaffenbrief de 1370, la ligue du Rhin et de Souabe avec les sceaux pendants de 42 villes, la seconde paix de Cappel de 1531, etc.

Nous avons remarqué, au cours de cette trop courte visite, l'album du Carolinum qui renferme les signatures des étudiants de 1360 à 1831, et où nous avons retrouvé les noms d'un certain nombre de Lausannois et de Vaudois.

Cette remarquable exposition n'a qu'un caractère temporaire et a été organisée essentiellement en vue de la réunion de la Société d'histoire; l'érudit directeur des archives de Schwytz y a donné tant de soins qu'il faut espérer la voir devenir permanente.

Je ne vous parle pas du banquet obligé ou de cordiales paroles ont été échangées entre les historiens des différents cantons et les représentants de la ville de Zurich; mention-

nons cependant que gaufres et gâteaux sortaient de moules historiques.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les organisateurs zurichois de leur aimable hospitalité et des cadeaux qu'ils ont offert à leurs hôtes; ceux-ci ont reçu un volume de « Turicensia », renfermant une série d'études sur Zurich dès ses origines à la visite des Russes en 1799, et une belle reproduction de la charte d'alliance de 1351, dont on croyait l'original perdu et qui a été retrouvé tout récemment par M. Durrer aux archives de Stanz.

F.

**Lettre de Paris.**

(De notre correspondant particulier.)

Paris, le 17 septembre.

La première représentation de *Lohengrin*.

Enfin, ça y est! l'exclamation est de M. Victor Wilder — qui a beaucoup de raisons pour se réjouir de la chose; — mais elle peint si bien l'état d'âme où se trouvent tous ceux qui souhaitent de voir enfin se dénouer cette sottise question de *Lohengrin* que l'on peut sans rougir la lui emprunter: ça y est; *Lohengrin* a été joué à l'Opéra de Paris, mieux qu'il n'a jamais été donné ailleurs, au dire de tous ceux qui l'ont vu en Allemagne, au milieu d'un respect et d'une admiration enthousiastes.

Cela n'a pas été sans peine d'ailleurs. L'intelligente coterie, où M. Laur fraternisait avec l'anarchiste Morphy, et où M. Boudeau donnait le bras à M. de Cassagnac, a fait ce qu'elle a pu; mais le gouvernement avait décidé d'arrêter immédiatement toute manifestation bruyante aux abords de l'Opéra, et nous avons vu une fois de plus que lorsque M. Constans veut quelque chose, il le veut bien; il peut paraître étouffant qu'un ministre ne cède pas immédiatement devant l'opinion nettement exprimée de trois camelots et de deux marmittes, mais nous commençons malgré tout à nous habituer tout doucement à cette idée.

Dès six heures et demie les agents prenaient possession de la place en s'établissant sur le refuge central pour empêcher tout rassemblement de s'y former. Leur consigne était formelle: ne tolérer aucun cri, aucun chant, et arrêter impitoyablement tous les individus suspects ou refusant de circuler.

Grâce à ces mesures, qui ont été mises à exécution peut-être un peu brutalement, et dont les curieux ont sans doute autant souffert que les brillards, la bagarre a été réduite à son minimum. En résumé, il y a eu un peu d'un millier d'arrestations dont les neuf dixièmes ne seront évidemment pas maintenues. Une curieuse remarque à ce sujet: toutes les personnes arrêtées étaient conduites dans les caves de l'Opéra qui avaient été préparées d'avance pour recevoir un grand nombre de prisonniers, et d'où — amère dérision — elles entendaient admirablement les moindres accords de l'orchestre. La casse s'est réduite à une devanture de braserie enfoncée, rue Saint-Augustin, et à un kiosque de journaux démolit devant le restaurant Sylvain; en somme peu de chose au lieu de la véritable révolution que quelques-uns prévoyaient.

Tout cela n'a eu aucun écho dans la salle dont les membres avaient d'ailleurs été triés sur le volet par la direction. A peine quelques places vides, abandonnées sans doute brusquement par leurs propriétaires. Au milieu de cette brillante assistance on se montre beaucoup M<sup>me</sup> Alphonse de Rothschild qui assistait, il y a trente ans, à l'unique représentation de *Tannhäuser*. Les autres survivants de ce triste épisode de notre histoire musicale sont pour la plupart absents de Paris.

A l'heure dite M. Lamoureux s'installe au fauteuil, en arrière de son orchestre, qui est établi en contre-bas de la scène, brandit son bâton et l'admirable prélude de *Lohengrin* est écouté au milieu d'un rigoureux silence. Il est évident dès ce moment que la partie est gagnée pour Wagner, ses interprètes et ses admirateurs. Une ovation frénétique est faite à M. Lamoureux qui dissimule à peine son émotion.

Faut-il maintenant raconter *Lohengrin* et dire cette touchante histoire d'Elsa de Brabant que nos vieux conteurs semblent avoir empruntée à la légende de la Psyché antique? Hélas! Il n'y avait plus que les Parisiens en Europe pour l'ignorer; espérons qu'ils vont rapidement l'apprendre maintenant.

Parlons plutôt des interprètes. M<sup>me</sup> Rose Caron qui était chargée du rôle d'Elsa a de nombreux ennemis dans le camp wagnérien; malgré cela, malgré aussi que ce rôle d'ingénue ne convint pas exactement à son tempérament de tragédienne lyrique, sa grâce pénétrante et simple lui a conquis d'unanimes suffrages. La rêverie nocturne d'Elsa au balcon de son palais et son incomparable duo avec Lohengrin au troisième acte lui ont valu de véritables triomphes.

M. Van Dyck, qui chantait déjà le rôle lors de la malheureuse tentative de M. Lamoureux il y a cinq ans, a pu recueillir enfin les applaudissements qu'il mérite et que Paris attendait seule des grandes villes d'Europe à lui avoir refusés jusqu'ici. Complètement remis de la petite indisposition qui a retardé la première représentation du drame de Wagner, il a pu faire pleinement goûter sous la cuirasse du fils de Parsifal ses qualités de parfait comédien et de chanteur hors ligne.

M<sup>me</sup> Fierens et M. Renaud étaient chargés des personnages peu sympathiques de Frédéric et d'Ortrude, et se sont acquittés de leur tâche avec une science musicale réelle mais un jeu un peu terne.

Il ne faut pas, dans cette énumération de tous les combattants dont la vaillance a mené *Lohengrin* à la victoire, oublier ni les chœurs, ni l'orchestre. M. Lamoureux est un convaincu, tout le monde le sait; mais il sait faire passer sa conviction dans l'esprit de ses collaborateurs. Ses boutades, ses brusqueries — de bons amis répandaient dernièrement le bruit que les artistes de l'Opéra s'en plaignaient amèrement — viennent uniquement de

son souci de faire mieux qu'on ne fait en général. Chanteurs et instrumentistes le savent si bien que, loin de se rebeller, ils ont fait des prodiges, dont les ont récompensés de chaleureuses ovations. L'admirable chœur qui salua l'apparition de Lohengrin au premier acte a été particulièrement applaudi.

En résumé, cette première représentation n'a été qu'un triomphe pour tous ceux qui y ont pris part; ce succès continuera-t-il lorsqu'un public plus mêlé verra entendre *Lohengrin*? cela ne paraît pas faire doute dans l'esprit de personne. S'il y a des tapageurs, ils se laisseront bientôt d'être mis à la porte et laisseront les autres écouter tranquilles ce qui leur plaît.

Il faut espérer alors que nous n'en resterons pas là; lorsque M. Lamoureux aura une part plus effective à la direction de l'Opéra, il profitera sans doute de la victoire que son courage et sa persévérance viennent de lui faire remporter sur les préjugés de Paris; et qui sait si d'ici à quelques années nous ne verrons pas sur l'affiche: *Tristan, les Maîtres chanteurs* et même *Parsifal*!

**NOUVELLES POLITIQUES**

— La Correspondance russe annonce que M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, a obtenu du tsar un congé de deux mois, qu'il consacre à un voyage à l'étranger, n'ayant aucun caractère politique, mais rendu absolument nécessaire par l'état de sa santé. M. de Giers, par suite d'une fatigue excessive, a été atteint ces temps derniers d'une faiblesse générale assez inquiétante pour que les médecins lui aient recommandé un repos absolu dans un pays de montagnes. On ignore encore à Saint-Petersbourg si le congé du ministre des affaires étrangères sera prolongé dans le cas où son état de santé nécessiterait un plus long temps de repos. On assure que M. de Giers doit partir le 22 de ce mois pour l'Italie. On lui prête l'intention de visiter Paris. Le nouveau chef du département de l'Asie, le comte Kapniz, quittera aussi Saint-Petersbourg dans quelques jours en vertu d'un congé. La Gazette de Moscou fait remarquer à ce propos que le départ de deux chefs des affaires étrangères indique que le gouvernement russe considère la situation actuelle comme bonne et comme devant continuer d'être calme.

— On annonce la mort, à Rome, du cardinal Rotelli, ancien nonce du pape à Paris. Le défunt était âgé de 60 ans. Préconisé évêque de Montefascone en 1870 et archevêque de Pharsale en 1884, il fut nommé délégué apostolique à Constantinople, où il réussit à faire cesser l'animosité des Grecs et des Slaves contre l'Eglise romaine. Nommé nonce à Paris, en remplacement de Mgr d'Orléans, il y pratiqua une politique de conciliation.

— Le Times a publié jeudi matin une dépêche de son correspondant parisien, qui a reçu de Budapest de curieux détails sur les casus fœderis du nouveau traité austro-allemand de la triple-alliance. A en croire ces renseignements, la question des casus fœderis aurait été extrêmement délicate à régler et ce n'est qu'aux dernières manœuvres que des décisions définitives auraient été prises.

— L'empereur François-Joseph aurait proposé de ne reconnaître comme casus fœderis que les trois cas suivants:

- 1° Le cas où la France attaquerait l'Italie;
- 2° Le cas où la France attaquerait l'Allemagne;
- 3° Le cas où la Russie attaquerait l'Autriche-Hongrie.

Telles auraient été les points auxquels on se serait arrêté.

— L'empereur de Russie partira de Copenhague le 30 septembre ou le 1<sup>er</sup> octobre.

Après son séjour en Pologne, la famille impériale ira à Livadia, en Crimée, pour y fêter les noces d'argent de l'empereur et de l'impératrice, le 9 novembre (nouveau style).

Puis les souverains reviendront à Saint-Petersbourg.

— Le Standard confirme que l'apathie du gouvernement chinois a forcé les ministres étrangers à Pékin à prendre des mesures rigoureuses, et qu'un ultimatum a été envoyé au gouvernement chinois. L'expérience a démontré que toute remontrance diplomatique à Pékin doit être appuyée par une démonstration navale. Le ministre d'Allemagne étant le doyen du corps diplomatique, il est possible que la direction soit donnée à l'Allemagne. Le Standard est heureux de voir un pareil accord Européens en Chine. Il espère que la France actuelle agira maintenant comme il y a trente ans avec l'Angleterre, lorsque ces deux puissances écrasèrent la Chine et obtinrent un traité pour lequel le reste du monde est redevable uniquement à la France et à la Grande-Bretagne.

— Le cabinet de Madrid a décidé d'introduire le fusil Mauser dans l'armée espagnole.

— Une dépêche de Buenos-Ayres annonce que l'ex-dictateur Balaguer est arrivé à Mendoza (République argentine).

**INFORMATIONS DIVERSES**

— Le Berliner Tageblatt raconte un cas extraordinaire d'indiscipline qui se serait produit dans l'armée prussienne il y a environ deux mois. Le capitaine de la première compagnie d'un bataillon du 37<sup>e</sup> régiment de fusiliers, en garnison à Krotoschin, dans la province de Posnanie, ayant trouvé de nuit une sentinelle endormie à son poste, aurait résolu de rétablir la discipline en faisant parader quatre fois de suite, le dimanche suivant, toute sa compagnie. A la quatrième fois, vingt et un hommes auraient manqué à l'appel. Le capitaine les rencontrant ensuite dans la rue, les aurait fait arrêter. Une cour martiale en aurait condamné dix-sept à dix-huit mois de forteresse et quatre à vingt et un mois.

— L'opinion publique est assez vivement émue de l'explosion du choléra à bord de bâtiments de la flotte britannique, en rade de Bombay. Bien que le choléra soit endémique dans certaines parties de l'Indoustan, Bombay passait jusqu'ici pour infiniment plus salubre et mieux préservé que Calcutta, et les bâtiments de la flotte étaient considérés comme totalement hors d'atteinte en temps normal. Les lords de l'amirauté ont reçu avec un vif regret un rapport du commandant en chef de la station navale des Indes orientales, les informant que le choléra a fait son apparition à bord du *Marathon* et du *Rouge-gorge*, le 11 septembre, à Bombay, et que seize morts en ont déjà résulté. Toutes les précautions d'usage ont été prises. Tous les cas sont traités à bord du *Temesserrim*, transport de l'armée des Indes, transformé en hôpital flottant pour les cholériques. Aucun cas nouveau ne s'est produit à bord du *Marathon* depuis le 12 du courant, ni à bord du *Rouge-gorge* depuis le 14. L'amiral croit pouvoir espérer que le pire est passé. Il n'y a que vingt et un cas à l'hôpital, dont trois seulement sont très graves.

On affirme que le port et la ville de Bombay seraient totalement indemnes.

**Les inondations en Espagne.**

Madrid, 16 septembre.

Le commissaire du gouvernement à Consuegra annonce que, demain, commenceront les travaux de déblaiement; on démolira les maisons qui menacent ruine et on construira des abris provisoires. On s'occupe d'enterrer les cadavres. Jusqu'à présent, on en a reconnu six cents. Le commissaire demande encore de la chaux pour désinfecter. L'odeur devient insupportable.

Madrid, 16 septembre.

Le duc de Tetuan a adressé une circulaire aux représentants de l'Espagne à l'étranger pour les autoriser à recevoir les dons spontanés qui pourraient leur être adressés en faveur des victimes des inondations.

Madrid, 16 septembre.

Deux cents gendarmes sont arrivés. Ils sont obligés de forcer les ouvriers au travail pour enterrer les cadavres.

Seize voleurs ont été arrêtés au moment où ils allaient dépolluer les morts.

Jusqu'à présent, on a retrouvé 945 corps. Les orages ont causé de grands dégâts dans les provinces de Murcie et de Saragosse.

Les étudiants quêtent dans les rues de Madrid. La souscription nationale atteint 500,000 fr.

Madrid, 17 septembre.

La recherche des cadavres continue à Consuegra. Les habitants qui ont échappé dorment à la belle étoile. Il est urgent que des secours leur soient envoyés, car ils sont plongés dans une grande misère et les vivres qui ont été envoyés sont insuffisants. Le télégraphe fonctionne difficilement. Il y a aussi de grands dégâts dans la province de Malaga. Les chemins de fer sont endommagés et il y a beaucoup de bétail noyé. La compagnie de Saragosse estime à trois millions de pesetas les pertes qu'elle a subies. La Gaceta publie un ordre royal autorisant les représentants de l'Espagne à l'étranger à recevoir des souscriptions pour les inondés.

Londres, 17 septembre.

Le Daily News, dans un article spécial pour l'Espagne, dit que la catastrophe d'inondations qui désolé en ce moment ce pays est une catastrophe européenne. Il y a, dit ce journal, une occasion spéciale pour l'Angleterre de tendre la main à l'Espagne, son ancienne amie et alliée, en ouvrant une souscription nationale à Londres en faveur des sinistrés.

**CONFÉDÉRATION SUISSE**

Conseil fédéral. — MM. Lardy, Roth, Bavier, Epli et de Claparède, ministres de la Confédération à Paris, Berlin, Rome, Vienne et Washington, avant de regagner leurs postes respectifs, ont eu une conférence au département des affaires étrangères qui a duré de neuf à onze heures. Quatre voitures, dans lesquelles ont pris place les cinq ministres, puis MM. les conseillers fédéraux Hanser, Droz, Ruchonnet et Schenk, ont emmené la société au Thalgut, près de Belp, sur les rives de l'Aar, où un dîner a été offert aux ministres par le Conseil fédéral.

Referendum. — Le délai d'opposition contre la loi qui répartit la recette nette du monopole de l'alcool entre les cantons et les communes de Genève et de Carouge, a pris fin sans qu'on l'ait utilisé. En conséquence, cette loi sera prochainement promulguée.

Sociétés. — Dimanche 27 septembre aura lieu à Bâle l'assemblée générale de la Société suisse de pisciculture. M. Puenzinger, forestier, y présentera un mémoire sur « Le rôle de l'Etiat dans le repeuplement des cours d'eau ».

Les 12 et 13 octobre siègeront, à Bâle aussi, les sociétés suisses pour l'amélioration du système pénitentiaire et pour le patronage des détenus. Parmi les mémoires annoncés, citons ceux de M. G. Corvejon, à Lausanne, sur l'application de la peine de la réclusion dans la législation pénale moderne, et de M. Forel, directeur de l'hospice des aliénés du canton de Zurich, sur la création d'asiles pour les ivrognes.

Socialistes. — Les socialistes suisses auront leur assemblée annuelle le 27 septembre à Olten.

Les socialistes du 3<sup>e</sup> arrondissement fédéral porteront au Conseil national, en remplacement de M. Stosel, élu député de Zurich aux Etats, ou bien M. Scherrer, avocat à St-Gall, ancien président central du Gruff, ou bien M. Seidel, rédacteur de l'*Arbeiterstimme*.

Lutte contre l'alcoolisme. — Le premier « café de tempérance » établi en Suisse est celui de Boudry, ouvert en 1878. Trois autres ont été ouverts cette année-là, un à Corcelles (Neuchâtel), un à Genève (cercle de Coligny) et un à Orbe. L'année suivante, on en comptait quatre dans le canton de Neuchâtel, trois dans le canton de Genève et trois dans le canton de Vaud. En 1880, Neuchâtel en possédait 6, Genève 3, Vaud 3, Berne 4, Bâle-Ville 1. A la fin de l'année dernière on en comptait en Suisse 146, ainsi répartis: Zurich 1, Berne 16, Fribourg 3, Bâle-Ville 3, Bâle-Campagne 2, Appenzell A, St-Gall 3, Argovie 1, Vaud 51, Valais 2, Neuchâtel 27, Genève 34.

**Etablissement des Suisses en Allemagne.**

Une circulaire du Conseil fédéral donne les renseignements suivants sur la manière d'appliquer le traité d'établissement conclu entre l'Allemagne et la Suisse:

Le chiffre 2 du protocole de clôture du traité d'établissement conclu entre la Suisse et l'Allemagne le 31 mai 1890 dit que, vu l'état actuel de notre législation, les autorités allemandes considéreront l'acte d'origine et le certificat de bonne conduite délivrés par les communes suisses et légalisés par le canton d'origine comme équivalant au certificat de la légation prévu à l'article 2 du traité.

Pour éviter des malentendus au sujet de cette prescription, les parties contractantes sont convenues de préciser la commune de laquelle le certificat de bonne conduite doit émaner dans les différents cas. Les éventualités suivantes ont été prévues.

I. Si le Suisse qui s'établit en Allemagne était domicilié, en dernier lieu, dans sa commune d'origine, le certificat doit être délivré, cela va sans dire, par la commune d'origine et légalisé aussi par le canton d'origine.

II. Si le Suisse qui s'établit en Allemagne était domicilié, en dernier lieu, dans une commune suisse, mais non dans sa commune d'origine, le certificat délivré au lieu du domicile peut suppléer à celui de la commune d'origine. Le certificat de bonne conduite doit toujours être légalisé par le canton sur le territoire duquel est située la commune qui l'a délivré.

III. Si le Suisse qui s'établit en Allemagne était domicilié, en dernier lieu, non pas en Suisse, mais à l'étranger, l'autorité allemande lui accordera le temps nécessaire pour se procurer le certificat de bonne conduite indispensable, émanant soit de l'autorité du lieu du dernier domicile en Suisse, soit de la commune d'origine, si toutefois elle ne juge pas devoir se contenter d'autres déclarations de bonne conduite.

**NOUVELLES DES CANTONS**

SOLEURE. — Une batterie a eu lieu, dans la nuit de dimanche à lundi, entre la jeunesse de Niedergösgen et celle d'une commune voisine. Un des combattants était armé d'un revolver dont il a déchargé tous les coups sur la troupe adverse. Quatre jeunes gens ont été atteints plus ou moins grièvement. L'auteur de ce bel exploit a été livré à la police, après avoir été à moitié assommé par ses camarades.

ZOUG. — Le Grand Conseil a décidé de traiter avec le Créditanstalt de Zoug pour la fondation d'une Banque cantonale.

Par 38 voix contre 14, il a adopté en dernier débat la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la faillite et la poursuite.

BALE. — L'exposition de pisciculture a un très grand succès. Jusqu'à ce jour on a compté plus de 10,000 entrées. Une des grandes curiosités de l'exposition est une tortue qui pèse soixante-quinze livres et qui se promène dans les locaux. On attend un grand envoi de poissons de Russie.

ARGOVIE. — Une grave épidémie de croup diphtérique a obligé les autorités communales de Muri à fermer les écoles.

TESSIN. — M. Viscardini, ancien professeur de littérature italienne au lycée de Lugano et grand chasseur malgré ses soixante-dix ans, est tombé l'autre jour dans le val Maggia d'une paroie de rochers haute de 20 mètres. Son chien courut alors jusqu'à un chalet situé à quelque distance, sur le territoire italien. Il en ramena deux hommes qui retrouvèrent le cadavre de M. Viscardini et l'emportèrent au chalet.

— Le célèbre sculpteur Vincenzo Vela est gravement malade de la pierre. Son état inspire de sérieuses craintes, surtout à cause de son âge. Vela est né à Lignornetto, au Tessin, en 1822. La plus connue de ses œuvres est le *Napoléon mourant* exposé, en 1867, à Paris.

VALAIS. — On nous écrit: « Il existe, dans le sous-sol de l'église de Renèche une chapelle dite « Chapelle des Morts » qui renferme une peinture murale, d'un peintre inconnu, et probablement contemporain d'Holbein. Cette fresque représente, non pas la Danse macabre du célèbre peintre d'Augsbourg, mais le « Défilé des morts », où se succèdent tous les éléments de la société humaine et où la Mort et ses aides fanchent impitoyablement. Ce tableau produit un grand effet. L'attirer sur lui l'attention des amis et protecteurs de l'art. Au dire du peintre Ritz, on trouve une peinture du même genre dans une église d'Allemagne. C'est probablement tout ce qui reste d'un grand artiste dont le nom s'est perdu dans la nuit des temps ».

M. Adolphe Fama, à Saxon, porte à la connaissance des agriculteurs de la vallée du Rhône que la question de l'établissement d'une fabrique et d'une raffinerie de sucre en Valais est définitivement résolue. MM. J.-J. Langen et fils, à Cologne et la Banque commerciale de Bâle ont fondé une Société dans ce but.

En conséquence, M. Fama invite les propriétaires à réserver le plus de terrain possible pour la culture de la betterave en 1892, afin d'encourager cette nouvelle industrie qui sera, sans nul doute, d'un grand profit pour le pays.

NEUCHÂTEL. — Les recherches phylloxériques sont terminées partout. Le quatrième et dernier bulletin (du 7 au 12 septembre) constate que 60 points phylloxérés nouveaux avec 318 ceps ont été découverts, savoir au quartier de Ceylard (Colombier), 5 points avec 16 ceps; aux Vernes (id.), 55 points avec 302 ceps.

— Les délégués de la Société d'agriculture du canton de Neuchâtel se réunissent demain à Môtiers. Deux questions figurent à l'ordre du jour de leur séance. L'une concerne l'assurance contre la mortalité du bétail, au sujet de laquelle un avant-projet de loi a été élaboré par M. Comtesse, chef du département de l'agriculture; l'autre tend à demander une plus grande intervention de l'Etiat en faveur de l'amélioration du bétail.

**CANTON DE VAUD**

Eglise nationale. — Ainsi que nous l'avons dit, le conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ecclésiastique, réuni le 14 septembre à Yverdon, s'est prononcé pour le maintien du statu quo en matière de catéchuménat; il a ainsi repoussé la proposition qui lui était faite de rétrograder à un an la durée de l'instruction religieuse. On pouvait prévoir qu'il donnerait ainsi raison aux partisans du maintien de deux ans de catéchuménat.

VEVEY. — M. le comte de Bernstorff, de Berlin, fera ce soir, au local de l'Union chrétienne, rue du Simplon, une conférence sur l'Union chrétienne de Berlin et le Congrès d'Amsterdam.

MONTRÉUX. — Mardi soir ont eu lieu les premiers essais de la fontaine lumineuse qui constituera une des intéressantes attractions de l'exposition horticole de la Rouvenaz. Les résultats ont été très satisfaisants.

GLION. — Les travaux du chemin de fer Glion-Navey avancent d'une façon réjouissante, dit le *Journal de Vevey*. Dans les tunnels du sommet, on travaille nuit et jour, avec une hâte enfiévrée. Le dimanche des coups de mine répercutent leurs échos dans la montagne. Les ingénieurs espèrent amener la locomotive jusqu'en Caux cet automne même. On peut augurer qu'ils y réussiront. Sur plusieurs centaines de mètres la voie est prête: il ne reste plus qu'à poser les rails.

BEX. — La vente qui a eu lieu mercredi, dans la propriété de M. Ausset, en faveur de l'infirmerie de la Grand-Fontaine, a brillamment réussi. La recette dépasse 2500 francs.

**LAUSANNE**

Institut pathologique. — M. Alfred Chappuis a été nommé concierge de l'Institut pathologique.

Cirque Lorch. — Devant un public déjà nombreux et qui grandira sans doute de jour en jour, le cirque Lorch a donné hier sa première représentation. Elle a eu un vif succès. Les clowns et les équilibristes y tenaient la première place. On a surtout applaudi l'échelle japonaise des frères Flumm, les productions gracieuses des frères Pignotti et les étonnantes pirouettes de M. Jules Lorch sur son fil électrique. Parmi les chevaux, signalons *Préciosa*, jeune française dressée en liberté et présentée par M. Louis Lorch, et *Benko*, très élégamment monté en haute école par Mme Adolphe Lorch.

La soirée s'est terminée par l'exhibition de deux énormes éléphants qui ont exécuté, avec la grâce que nul ne songe à disputer à ces aimables pachydermes, des exercices acrobatiques variés. C'est une chose à voir.



**D. WIDMER**

**DE RETOUR**  
Caroline 3, Lausanne.  
Spécialité: Traitement des affections nerveuses et des maladies de l'estomac.  
Consultations tous les jours de 11/2 à 3 heures, excepté le dimanche.

**E.-F. PACCAUD**

Chirurgien-Dentiste  
EST ABSENT 5013

**Foires d'Ollon.**

La Municipalité d'Ollon porte à la connaissance du public qu'en suite d'autorisation du Département, il a été créé 2 nouvelles foires à Ollon; la première aura lieu le 9 OCTOBRE PROCHAIN, et la seconde le troisième vendredi du mois de mars 1892.  
Ollon, le 8 septembre 1891.  
4875 Greffe Municipale.

**SOCIÉTÉ POUR LA Conservation et la Restauration de l'Église romane de SAINT-SULPICE (Vaud).**

4902 L'assemblée générale ordinaire aura lieu à Saint-Sulpice le dimanche 21 septembre 1891, à 3 1/2 heures.

**Société de l'Orchestre de la Ville ET DE BEAU-RIVAGE**

CASINO - THÉÂTRE DE LAUSANNE  
(Grande salle des spectacles.)

Jeu de 21 septembre 1891 à 8 h. du soir.

**GRAND CONCERT**

DONNÉ PAR  
Mlle Juliette MILLIE

forte chanteuse soprano du Théâtre de Lyon (1885). — La Haye (1886-87). — Scala de Milan (1887-88). — San Carlo de Lisbonne (1888-89). — Capitale de Toulouse (1889-90). — Concerts classiques de Marseille (1890-91) ayant créé la première en France, le 14 janvier 1885, au Grand Théâtre de Lyon, le rôle de Brunehilde, de l'opéra Sigurd.

**SOCIÉTÉ DE L'ORCHESTRE**

sous la direction de  
M. Lionetto BANTI.

L'Orchestre est notablement renforcé d'artistes et d'amateurs.

On peut se procurer des billets chez M. Fetsch, magasin de musique, rue de Bourg 35.

Samedi 19 pour les actionnaires.

**SOCIÉTÉ DE LAVEY-LES-BAINS**

5016. MM. les actionnaires de la société qui n'auraient pas reçu le circulaire que le Conseil d'administration a adressé ce jour aux actionnaires qui lui sont connus, sont priés d'en réclamer de suite un exemplaire à Bex, chez M. Marc Borel, ou à Lausanne chez MM. Siner et de la Harpe.

**Atelier de peinture**

[5021] et de dessins, rue de Bourg 16, de J. Geisser. Les leçons commenceront le 22 septembre.

**L'ESTAPETTE**

est en vente  
A LAUSANNE

Kiosque de St-François.  
Kiosque de la Palud.  
Kiosque de la Riponne.  
Bibliothèque de la Gare.  
M. Bassin, mag. de tabac, Grand-Pont.

Mme Ammann, mag. Hétéraire, r. Haldimand.  
M. Krieg, papeterie, place Pépinière.  
M. Guntz, p. du Tunnel 3.

**A AIGLE**  
Librairie Deladoey.  
**A ECHALLENS**  
Librairie F. Despont.

**A MORGES**  
M. Staub-Kuhn.

**A MOUDON**  
Librairie Benoit.

**A NYON**  
M. Gouvers, papeterie.  
**A OUCHY**  
Kiosque.

**A PAYERNE**  
F. Gachet-Grivaz.

**A VEVEY**  
M. Holl-Broyon, rue de Lausanne.  
M. Lertscher & fils, rue du Lac, 219  
Librairie Jacot-Guillarmod.

**A YVERDON**  
Librairie Grandchamp.

Le numéro 5 centimes.

Prêts [4758] d'argent sur sign<sup>o</sup> à long terme 5 % Disc. Ecr. Comptoir d'avances, 147, rue Tolbiac, Paris. (Très sérieux, ne pas confondre).

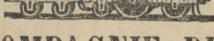
**FINANCES**  
**CAISSE HYPOTHÉCAIRE CANTONALE VAUDOISE**  
Service de la Caisse d'épargne cantonale.

Dans sa séance du 8 septembre 1891, le Conseil d'Etat, sur le préavis de la direction de la Caisse hypothécaire, a fixé à 3 1/2 pour cent le taux d'intérêt qui sera bonifié en 1892 aux créanciers de la Caisse d'épargne cantonale.

Le maximum de l'avoir de chaque déposant a été maintenu à dix mille francs.

Lausanne, le 12 septembre 1891.

LE DIRECTEUR  
de la Caisse hypothécaire cantonale vaudoise,  
D. PASCHOUX.

**COMPAGNIE DES Chemins de fer du Jura-Simplon.****REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS 4 0/0**

de la Compagnie des chemins de fer Jura-Berne-Lucerne  
(Emprunt de 5 millions de francs du 31 mars 1887, avec 1<sup>re</sup> hypothèque sur le chemin de fer du Brünig.)

Par publication en date du 8 mars 1889, la Compagnie débitrice a dénoncé le sus-dit emprunt pour le remboursement au 30 septembre 1891.

Les titres encore en circulation représentent le solde non converti de cet emprunt.

En conséquence, le remboursement des sus-dites obligations aura lieu dès le 28 de ce mois, sans frais : à la Caisse centrale de la Compagnie du Jura-Simplon, à Berne; à la Banque Cantonale de Berne, à Berne, et dans les autres domiciles de paiement désignés par cet établissement dans une publication spéciale en date du 7 septembre 1891.

Les obligations présentées au remboursement doivent être accompagnées de tous les coupons non échus.

A partir du 30 septembre 1891, ces titres cessent de porter intérêt de plein droit.

Berne, le 15 septembre 1891. n<sup>o</sup> 5199-5026

LA DIRECTION  
des chemins de fer du Jura-Simplon.

**INSTITUT BERGWART ZURICH**

sous la haute surveillance du gouvernement.

4614. Etudes générales. Cours spécial d'allemand. Langues modernes. Commerce. Préparation soignée et abrégée pour l'entrée à l'école polytechnique et à l'examen de maturité (baccalauréat). Soins domestiques, hygiène et pédagogie, tout particuliers. Situation superbe. Agréable vie de famille. Surveillance paternelle. Internat et externat. Excellentes références à Zurich, en Suisse et à l'étranger. Pour prospectus et plus amples détails, s'adr. à M. le directeur D<sup>r</sup> A. KELLER, Fluntern-Zurich.

**Mixir Stomachique de Mariazell.**

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatulences, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (qui provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veins hémorrhoidales). — Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.90. — Dépôt central: pharm. Schützengasse 6, G. Brady à Krenschier (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckborn. Dépôt à

Lausanne: ph<sup>o</sup> Edm. Burnand, Morin, Grandjean; à Bulle: ph<sup>o</sup> Magnien, Gavin, Rieter; à Châtel-St-Denis: ph<sup>o</sup> E. Jamé; à Echallens: ph<sup>o</sup> Grognez; à Montreux: ph<sup>o</sup> Rappin; à Clarens-Montreux: ph<sup>o</sup> Bühler; à Terriet-Montreux: ph<sup>o</sup> Engelmann; à Vernex-Montreux: ph<sup>o</sup> Schmidt; à Morges: ph<sup>o</sup> Cuérel; à Nyon: ph<sup>o</sup> Caillet, Monnier, F. Roux; à Vallorbes: ph<sup>o</sup> Ador, Macconnal, zur Tanne; à Vevey: ph<sup>o</sup> G. Narbel, Caspari, St-Martin, Delafontaine, D<sup>r</sup> Duccomun, B. Nicole; à Yverdon: ph<sup>o</sup> J. Gélaz, Perret; à Ollon: ph<sup>o</sup> F. Schlegel; à Aigle: ph<sup>o</sup> Rimathé, ainsi que dans la plupart des pharmacies de la Suisse. n<sup>o</sup> 7964x-5848

**BUFFET-RESTAURANT DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE**

à Montreux, du 22 au 28 septembre.

C. PERRET & G. RODIEUX, tenanciers.

Pendant toute la durée de l'exposition, consommations de premier choix. — Déjeuner à midi, depuis 2 fr. 50. Souper à la carte à toute heure. — Service prompt et soigné. — Vins du pays et étrangers des meilleurs crus, aux prix habituels. n<sup>o</sup> 2914x-4791

**HOTEL-PENSION BEAU-SÉJOUR AU LAC MONTREUX**

Maison de premier ordre. A proximité de la gare et du débarcadère. Prix modérés. Séjour pour familles. Grand jardin ombragé. Se recommandant

Brunner & Kaiser, propriétaires.

**Le Receveur du district d'Aigle**

agissant ensuite d'ordre du Département de l'Intérieur, exposera vendables, par enchères publiques, aux conditions qui seront produites, les vins des Hospices cantonaux au district d'Aigle, récolte de 1890.

Aigle. Vase n<sup>o</sup> 2 contenant environ 6000 litres.

» 4 » » » 3900
» 5 » » » 2700
» 2 » » » 7750
» 3 » » » 7850
» 14 » » » 3200
» 15 » » » 3500

Ces vins seront soumis à dégustation une heure avant chaque mise dans les locaux des Hospices et les enchères auront lieu comme suit, le lundi 21 septembre 1891.

A Aigle, Hôtel du Nord des 10 1/2 heures du matin.

A Villeneuve, Hôtel de Ville, des 3 1/2 heures après midi.

Aigle, le 7 septembre 1891. n<sup>o</sup> 4365 4891

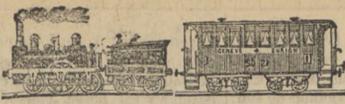
F. Dubuis, receveur.

**VENTE VOLONTAIRE**

aux enchères publiques sur baisse de mise à prix

d'une propriété sise à Versoix, près Genève, au bord du lac. Le 29 septembre 1891, à 10 heures du matin, en l'étude de MM<sup>o</sup> Picot & Gaultier, notaires à Genève, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande et belle villa avec dépendances, eaux abondantes, grand parc, beaux ombrages, vue splendide sur le Mont-Blanc.

S'adresser à MM<sup>o</sup> Picot & Gaultier, notaires; à MM<sup>o</sup> de Westweller & Rigot, régisseurs, Corratier 20, et à MM<sup>o</sup> de la Palme, notaire à Paris, rue de la Chaussée d'Antin n<sup>o</sup> 15.

**Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon****REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS 4 0/0**

de la Compagnie des chemins de fer du Jura-Bernois  
(Emprunt de 33 millions de francs du 30 juillet 1881.)

Par publication en date du 8 mars 1889, la Compagnie débitrice (alors Jura-Berne-Lucerne) a dénoncé le sus-dit emprunt pour le remboursement au 30 septembre 1891.

Les titres encore en circulation représentent le solde non converti de l'emprunt 4 % de 33 millions, réduit en 1886 à 29 millions de francs.

En conséquence, le remboursement des sus-dites obligations aura lieu dès le 28 de ce mois, sans frais : à la Caisse centrale de la Compagnie du Jura-Simplon, à Berne; à la Banque Cantonale de Berne, à Berne; à la Banque Fédérale, à Berne; chez le Basler Bankverein, à Bâle, et dans les autres domiciles de paiement désignés dans une publication spéciale de la Banque Cantonale de Berne, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1891.

Les obligations présentées au remboursement doivent être accompagnées de tous les coupons non échus. A partir du 30 septembre 1891, ces titres cessent de porter intérêt de plein droit.

Berne, le 15 septembre 1891. n<sup>o</sup> 5198-5027

LA DIRECTION  
des chemins de fer du Jura-Simplon.

**COSSONAY**  
Le public est prévenu que la pharmacie Pontannaz est transférée dans l'ancienne maison ALLASIA. Spécialité de médicaments contre le gonfle du bétail. Gentiane garantie véritable. Location de baignoires et d'instruments divers. Grand choix de bandages et d'articles de pansements. n<sup>o</sup> 1378-4870  
Empilage d'animaux.

**DEMOISELLE**

[4975] connaissant l'anglais et le français, ayant l'habitude de la vente et de la coupe de la lingerie, trouverait à se placer de suite dans des conditions avantageuses en rapport avec ses aptitudes, dans une bonne maison de la Suisse française.

S'adresser par écrit sous les initiales B 40133 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Production de certificats et de références, envoi de photographie.

**COCHER**

4960 bien recommandé, désire se placer pour le 1<sup>er</sup> octobre. S'adresser, pour renseignements, à M. de Sévère, château de Mex, Bussigny.

**Une honorable famille**

[4993] de Richtersweil, au bord du lac de Zurich, prendrait en pension 1 ou 2 jeunes gens de 12 à 15 ans, où ils auraient l'occasion de fréquenter les bonnes écoles de la localité et d'apprendre à fond la langue allemande. Prix de pension 50 francs par mois. Blanchissage et lumière y compris.

S'adr. à M. Jacob Burkard, à Richtersweil.

**UN NÉGOCIANT**

honnête et sérieux demande à emprunter [4952] la somme de 2000 fr. à un taux rémunérateur et contre de bonnes garanties. S'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, s<sup>o</sup> He 10105 L.

**Une fabrique de gypse**

[4944] demande un maître-ouvrier capable, avec certificats. Adresser les offres sous lettres B. X. R., poste restante, à Bex.

**Pour tailleuses.**

5022. Une jeune fille de Winterthur, qui a fait un excellent apprentissage de tailleuse, désire se placer comme telle dans une ville de la Suisse française; on n'exigerait pour son travail que la pension, une vie de famille et une surveillance active.

Adr. les offres sous H 10246 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

**SUCHARD**

NEUCHÂTEL, Suisse.  
MÉDAILLE D'OR  
Exposition universelle Paris 1889.

**Liquor anti-anémique**

au fer et au manganèse, contre la chlorose, l'anémie, les pâles couleurs, faiblesse, etc. Pharm. Odot, Lausanne. Envoi e. remb. 2 fr. 6008

**COMPTABLE**

[5023] désire changer la place actuelle. Prétentions modestes. Offres sous chiffre J 3089, à l'office de publicité Rodolphe Mosse, à Lausanne.

**LIQUIDATION**

4996. Occasion extraordinaire: Ensemble de liquidation on peut se procurer des Cigares Grandson, bonne qualité, au bas prix de 25 fr. le mille au comptant ou contre remboursement. Echantillons gratuits et franco. Grand rabais aux revendeurs. Lettres et commandes sous chiffre H 1127 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

**UNE JEUNE FILLE**

(Kindergärtnerin) cherche à se placer dans une bonne famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Elle préférerait surtout un bon traitement. Adr. les offres à A. K. 1213, poste restante, Schaffhouse. 5009

**UN JARDINIER**

[5012] marié, connaissant les trois parties, désiré longtemps dans la même place aux environs de Paris, obligé de la quitter par suite de vente de la propriété, cherche une situation équivalente. La femme pourrait remplir les fonctions de concierge. S'adresser sous initiales Pe 10228 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne.

**UNE JEUNE FILLE**

[5031] de bonne famille, de la Suisse allemande, parlant allemand, français et italien et possédant une belle écriture, cherche une bonne place dans un bureau ou magasin aux environs de Vevey.

S'adresser sous les chiffres H 107 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

**Un jeune portier**

[5030] cherche à se placer comme portier d'étage dans un grand hôtel, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adr. les offres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne, sous Gc 10242 L.

**On demande**

4881. On demande à acheter ou à louer une propriété dans le canton de Vaud où l'on pourrait exploiter un commerce quelconque. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds, sous chiffre H 537 Ch.

**ON DEMANDE**

[5015] comme 1<sup>re</sup> femme de chambre pour une bonne pension d'étrangers, une personne pas trop jeune et de toute confiance, connaissant parfaitement tout ce qui concerne le service d'une bonne maison. Une allemande parlant français serait préférée.

Adresser les offres et références Z, case 1516, poste de Lausanne.

**représentant**

5024. On cherche un sérieux, pour le placement d'eau de corisés dans le canton de Vaud, etc. Bonnes références exigées.

S'adresser sous B 3952, à Rodolphe Mosse, à Zurich.

**On recevrait**

[5029] dans une famille quelques personnes désirant se perfectionner dans la langue française. S'adr. à M. Dolmatoff, Montreux, maison Secrétan.

**On prendrait un APPRENTI**

chez M. A. Roch, confiseur, rue du Mont-Blanc 21, Genève. n<sup>o</sup> 7402x-4976

**ON DESIRE PLACER**

[4970] pour l'hiver, comme apprenti dans un bon atelier mécanique de moyenne importance (construction de machines), un garçon de bonne famille de la Suisse allemande, séjournant actuellement dans la Suisse française. Adresser les offres sous H 2978 G, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bâle.

**ON DESIRE PLACER**

[5032] une jeune demoiselle de l'Allemagne dans la Suisse française, ayant appris pendant une année la tenue d'un ménage dans un institut de Francfort, pour s'occuper de la maison ou auprès de jeunes enfants. On ne demande pas de salaire mais une vie de famille. Adresser les offres à M. Gilg, pasteur, à Olten.

**Occasion avantageuse.**

Bicyclette « extraordinaire » à deux vitesses, en parfait état, roue motrice de 1.02 multipliée à 1.52. Ody, L<sup>o</sup>, Grand Pré, Genève. n<sup>o</sup> 7314x-4933

**cherche un agent**

sérieux, connaissant l'article et qui visite régulièrement les maisons de gros et mi-gros.

Offres avec références à adresser sous chiffre H 3039 Q, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bâle.

**UNE JEUNE VEUVE**

[5028] de famille très honorable, connaissant les deux langues, au courant du commerce, cherche emploi de confiance dans magasin, hôtel ou restaurant. S'adresser sous chiffres He 3125 M, à Haasenstein & Vogler, Montreux.

**30 bons chevaux**

sortant du service militaire. Les personnes qui profiteront de ce jour pour vendre leurs chevaux seront tenues de payer leur part des frais d'insertion.

**A VENDRE**

[5020] petit yacht à vapeur, entièrement remis à neuf, 13 mètres de long, cabine, etc., très sûr par les gros temps. S'adresser à M. Arlaud, 5, Boulevard du Théâtre, Genève.

**LIQUIDATION**

[4974] dès le commencement de novembre, pour l'hiver, un joli appartement meublé, de 4 ou 5 pièces, avec cuisine et dépendances. — S'adresser sous chiffre H 10160 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

**A LOUER**

[3032] meublé, le château de Greug, près Morat. S'adresser à M. Berthoud, à Meyriez.

**A LOUER**

la villa Le Verger, en Chamblandes s/Lausanne, 9 p. de m. et déj., terrasse et jardin, vue superbe, beaux ombrages. S'adr. aux grâtes, M. de la Harpe & Châtelain, Bourg 33. 4829

**A LOUER**

[4947] dès le 15 octobre un bel appartement, maison Heer, Morges, 1<sup>er</sup> étage, composé de 7 pièces, 2 balcons, mansarde, chambre à lessiver, dépendances. Eau et gaz. Jouissance d'un grand jardin. Vue splendide.

S'adresser chez J. HEER-TOBLER, rue St-François 20.

**Aigle.**

4938. A louer appartement meublé, 7 pièces, l'eau dans la maison, jardin, belle vue. Adresser A. Z., poste restante, Aigle.

**A LOUER**

[5011] à Noël, rez-de-chaussée composé de salon, salle à manger, deux chambres à coucher, cabinet de toilette, chambre de bonne. Bailon, jouissance d'un jardin. Eau. Dépendances. S'adr. avenue Agassiz 5, au 1<sup>er</sup> étage.

**A LOUER**

[5004] au centre de la ville de Neuchâtel, à proximité du marché, pour fin novembre prochain, un bon

**café-restaurant**

avec logement. Conditions avantageuses. Adresser les offres sous initiales H 10209 L, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

**Faire-part**

Cartes de visite  
Enveloppes

**DEUIL**

sont livrés en 2 heures  
L'IMPRIMERIE  
Ruelle St.-  
LAUSA

**M. et Mme Henri Dufour-Bergier**

professeur, et ses enfants, M. et Mme Edouard Dufour-Vassaux, architecte, Mme Régis-Dapples, ses enfants et petits-enfants font part à leurs amis et connaissances de la maison ou auprès de jeunes enfants. On ne demande pas de salaire mais une vie de famille. Adresser les offres à M. Gilg, pasteur, à Olten.

**Madame Adèle Dufour-Régis**

leur mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et grand-tante, que Dieu a rappelée à Lui le 16 septembre après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu le samedi 19, à 10 1/2 h. Culte à 10 heures.

La Casita, Mousquines, route de Pully.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.  
Ps. 103, v. 1.

**Les parents, amis et connaissances de****F. BURNOD**

charpentier, à Villeneuve, sont informés de son décès, survenu le 17 septembre courant. Ensevelissement le 19 septembre, à 3 h. après midi. Les parents avisent leurs amis et connaissances de leur grand deuil.

**Mesdemoiselles WEBER**

remercient bien cordialement tous les amis et connaissances qui leur ont montré de la sympathie dans leur grand deuil.